



La Feuille d'AVP

ECOUTER ET SERVIR

Numéro 03 - Août 2020

*C'est déjà la rentrée ?
Pas de panique !!*

SPECIALE RENTREE

La rentrée scolaire approche et si tu as connu l'école les années précédentes, tu vas pouvoir constater quelques changements. Voici un petit document qui te permettra de comprendre ce qui va se passer pour toi à la rentrée.

- J'ai entendu que je n'aurai plus que 4 jours d'école à la rentrée, qu'est ce qui va changer ?

En effet, maintenant tu auras école sur 4 jours. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Si tu es scolarisé(e) à Aix-en-Othe, les horaires seront les suivants :

- Maternelle : 8h25-11h55 et 13h30-16h.
- Élémentaire : 8h30-11h45 et 13h30-16h15.

Si tu es scolarisé(e) en élémentaire à Pâlis tes journées s'organiseront comme suit :

- 8h45-12h et 13h45-16h30

Pour ne rien oublier : un emploi du temps est téléchargeable sur le site de la commune nouvelle : <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com>

- Si je dois prendre le bus, qu'est ce qui change ?

Les ramassages en bus sont maintenus. Les horaires changent un peu. Ils seront disponibles bientôt en mairie ou sur le site de Fluo Grand Est.

Les inscriptions aux transports scolaires se font en ligne sur le site Fluo Grand Est : <https://extranet10.fluo.eu/usager/>

 Les enfants qui n'auront pas été préalablement inscrits se verront refuser l'accès aux transports.

- *Avant, j'allais au périscolaire. Je pourrai toujours y aller ?*

Bien sûr. Pour toi, rien ne changera. L'accueil périscolaire se fera sur les mêmes horaires que les années précédentes :

- Pour les enfants scolarisés à Aix-en-Othe, l'accueil se fera au centre Roger Cogez :
 - Maternelle : 7h15-8h25 et 16h-18h30
 - Élémentaire : 7h15-8h30 et 16h15-18h30
- Pour les enfants scolarisés à Pâlis :
 - A Pâlis de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 18h30
 - Mais il est aussi possible d'inscrire son enfant au périscolaire d'Aix-en-Othe quand il est scolarisé à Pâlis si cela arrange les parents. Tout ceci sera à préciser sur les feuilles d'inscription.

Les inscriptions se font de 3 manières différentes :

- Le matin (journalier ou forfait par période),
- Le soir (journalier ou forfait par période),
- Matin et soir (journalier ou forfait par période).

Pour ne rien oublier : les documents d'inscription au service sont téléchargeables sur le site de la commune nouvelle : <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com> ou disponibles dans les différentes mairies déléguées.

Dans tous les cas, ils seront à rendre au centre de loisirs Roger Cogez auprès de Mme Piton

- *Et la cantine ? Elle ne change pas ?*

Là encore, rien ne change pour toi. Le service de cantine reste le même.

Pour tes parents en revanche, il y a quelques changements : les tarifs d'une part, ont été revus à la baisse. D'autre part, les inscriptions se feront maintenant par période et deux types de facturation sont possibles :

- Soit à la journée,
- Soit par semaine complète.

Il sera désormais possible de t'inscrire plus « librement ». Attention toutefois, s'il y a des changements, ils devront être notifiés au maximum **le lundi de la semaine précédente**.

Pour ne rien oublier : les inscriptions au restaurant scolaire se font par période en même temps que les autres services. Une fiche sera distribuée à tes parents, à chaque fin de période, pour la suivante (en moyenne pour 6 semaines).

Les tarifs sont disponibles sur le site de la commune nouvelle : <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com>

- *Super ! Et du coup, que deviennent mes mercredis ?*

Le mercredi, trois solutions s'offriront à toi :

- Soit tes parents peuvent te garder ou te faire garder, dans ce cas, tu seras libre de faire ce que tu veux, y compris de venir au centre de loisirs,
- Soit tes parents ont besoin d'un mode de garde toute la journée dans ce cas, nous proposons un accueil de loisirs à partir de 7h15 jusqu'à 18h30,
- Soit ils ont la possibilité de te récupérer ou te faire récupérer l'après-midi, dans ce cas, ce sera possible entre 13h30 et 14h. Cela te permettra de profiter d'eux, ou bien de pouvoir profiter d'une activité extra-scolaire sans problème.

Là encore les inscriptions se feront par période en même temps que les autres services.

Pour ne rien oublier : les horaires et les tarifs sont disponibles sur le site de la commune nouvelle : <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com>

- Et pour mes vacances ? Quelque chose change ?

Rien ne change pour tes vacances, il y a toujours les accueils de loisirs proposés à chaque vacances (hormis les vacances de Noël). Les inscriptions se font à la semaine, mais des inscriptions journalières sont possibles suivant les effectifs.

Les inscriptions à la semaine seront prioritaires.

Pour ne rien oublier : les papiers pour les inscriptions au centre de loisirs seront disponibles quelques semaines avant chaque période de vacances.

Voilà, nous espérons que ce document te permettra d'être parfaitement prêt pour cette nouvelle rentrée. Si toutefois il te reste des interrogations avec tes parents, n'hésitez pas à contacter la directrice du service périscolaire : Mme Piton Dominique au 06.77.50.02.51 ou par mail à : service.jeunesse@aixvillemaurpalis.fr.

N'oubliez pas de consulter le site de la commune nouvelle que nous mettons à jour régulièrement, pour ne rater aucune information.

Nous sommes visibles aussi sur Facebook, nous y diffusons également beaucoup d'informations.



MEMO

Calendrier des vacances scolaires 2020-2021

Rentrée scolaire : le 1er septembre 2020

Toussaint : du 17 octobre 2020 au 02 novembre 2020

Noël : du 19 décembre 2020 au 04 janvier 2021

Hiver : du 20 février 2021 au 08 mars 2021

Printemps : du 24 avril 2021 au 10 mai 2021

Pont de l'Ascension : du 13 mai 2021 au 17 mai 2021

Eté : le 06 juillet 2021

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :



<https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/>



<https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/>



<https://twitter.com/AixVillemPalis/>



<https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/>



ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Aix-en-Othe - Maternelle					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07 h 15 08 h 25	Périscolaire	Périscolaire	<u>Centre de loisirs</u> Accueil des enfants de 07h15 à 09h00 Inscription Matin avec repas 07h15 à 13h30 ou Journée complète 07h15 à 18h30 Départ à partir de 17h15	Périscolaire	Périscolaire
08 h 25 11 h 55	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
11 h 55 13 h 20	Pause Mériidienne	Pause Mériidienne		Pause Mériidienne	Pause Mériidienne
13 h 20 16 h 00	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16 h 00 18 h 30	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

Aix-en-Othe - Élémentaire					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07 h 15 08 h 30	Périscolaire	Périscolaire	<u>Centre de loisirs</u> Accueil des enfants de 07h15 à 09h00 Inscription Matin avec repas 07h15 à 13h30 ou Journée complète 07h15 à 18h30 Départ à partir de 17h15	Périscolaire	Périscolaire
08 h 30 11 h 45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
11 h 45 13 h 30	Pause Mériidienne	Pause Mériidienne		Pause Mériidienne	Pause Mériidienne
13 h 30 16 h 15	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16 h 15 18 h 30	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

Pâlis - Élémentaire					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07 h 15 08 h 45	Périscolaire	Périscolaire	<u>Centre de loisirs</u> Accueil des enfants de 07h15 à 09h00 Inscription Matin avec repas 07h15 à 13h30 ou Journée complète 07h15 à 18h30 Départ à partir de 17h15	Périscolaire	Périscolaire
08 h 45 12 h 00	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
12 h 00 13 h 45	Pause Mériidienne	Pause Mériidienne		Pause Mériidienne	Pause Mériidienne
13 h 45 16 h 30	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
16 h 30 18 h 30	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

